

A.T.E.D.I.A. Films

Société par actions simplifiée au capital de 3.921.600 euros
Siège social : 1 chemin du Bayle, 40100 Dax
542 015 904 RCS Dax
(ci-après la "**Société**")

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

EN DATE DU 26 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le vingt-six février,

La soussignée :

Dax Investment Holding, société par actions simplifiée, au capital de 32.001 euros, ayant son siège social 16 rue Jules Claretie, 75116 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 930 984 927, représentée par Monsieur Renaud Delaage dûment habilité aux fins des présentes,

Agissant en sa qualité d'associé unique (ci-après l'"**Associé Unique**") de la Société et détenant la totalité des actions composant le capital de la Société, a pris les décisions suivantes :

- réduction de capital non motivée par des pertes par voie de diminution de la valeur nominale des actions de la Société ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

L'Associé Unique déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires lui ont été adressés ou tenus à sa disposition au siège social pendant un délai raisonnable.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial des commissaires aux comptes,

décide, conformément aux articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce, sous réserve de la réalisation de la condition suspensive suivante au plus tard le 4 avril 2025 (étant précisé que cette date pourra faire l'objet, si nécessaire, d'une prorogation par décision de l'Associé Unique) de :

Absence d'opposition, par les créanciers de la Société pendant la période d'opposition d'une durée de 20 jours qui leur sera ouverte, conformément à la législation en vigueur, à compter du dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Dax du présent acte constatant les décisions de l'Associé Unique ; ou, si une ou plusieurs oppositions ont été formées, constatation que pour chacune d'elles, (x) le rejet de celle-ci a été obtenu du Tribunal de Commerce ou (y) la Société a remboursé la créance du créancier opposant concerné ou a constitué des garanties suffisantes contre désistement d'instance ou mainlevée de l'opposition par ce dernier ;

- 1) de réduire, le capital social d'un montant de 2.451.000 euros par voie de réduction du montant nominal des actions d'un montant de 8 euros par action à 3 euros par action, pour le ramener de 3.921.600 euros à 1.470.600 euros divisé en 490.200 actions de 3 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées
- 2) que le montant de la réduction de capital sera affecté sur le compte « Prime » de la Société ;

2.

3) de conférer tous pouvoirs au Président pour faire le nécessaire en vue de la réalisation de l'opération de réduction de capital dans un délai maximum de 26 mois à compter de l'expiration du délai d'opposition ou du rejet des oppositions, et notamment :

- procéder aux formalités d'enregistrement et de publicité auprès du Centre des Impôts et du greffe du Tribunal de Commerce ;
- procéder aux démarches auprès du Tribunal de Commerce en vue de l'obtention du certificat d'absence d'opposition des créanciers ;
- procéder aux démarches éventuellement nécessaires afin de purger d'éventuelles oppositions de créanciers ;
- constater la levée de la condition suspensive décrite ci-dessus et la réalisation de la réduction de capital ;
- modifier les statuts de la Société en conséquence de la réalisation de la réduction de capital ; et
- plus généralement, procéder à toutes formalités de dépôt, de publicité et autres notamment aux formalités relatives à la modification des statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

*
* *

Le présent procès-verbal des décisions de l'Associé Unique sera mentionné sur le registre des délibérations, et un exemplaire original signé sera conservé dans les archives sociales.

Dax Investment Holding

DocuSigned by:



758C405523304EA...

Représentée par Renaud Delaage